

Samedi 19/11/2011 :

### **Rencontre avec Cédric PETIT**

En début d'après-midi, alors que notre stand était «bondé», un homme d'une trentaine d'années, accompagné d'une jeune femme et d'un autre homme plus jeune que lui – tous les trois vêtus de tenues noires genre med-fan, sauf le plus jeune qui portait un gambison écru sans manches ? – se sont approchés de notre stand alors que je donnais des explications sur l'assurance fédérale à un médiéviste.

Bien entendu, j'ai de suite reconnu l'homme en noir pour l'avoir vu sur son Facebook, comme étant Cédric PETIT.

Une fois que j'ai eu terminé avec mon interlocuteur, je me suis tournée vers Monsieur PETIT qui m'a aussitôt remis un petit papier – le prospectus de sa Fédération –, sans se présenter, ni même me parler. Ce à quoi, je lui ai dit qu'il n'était nullement besoin de me donner ça, puisque je savais qui il était.

Il a semblé étonné que je le connaisse et que je ne sois pas du tout surprise de le voir (puisque'il avait «fanfaronné» sur son Facebook qu'il viendrait au Marché de Pontoise).

Je me suis alors présentée en tant que Patricia MOURAREAU dite Esclarmonde, Présidente de la Fédération Française Médiévale. Puis, je lui ai demandé, sans hausser le ton, s'il était là pour me «casser la gueule» (=«m'aligner») comme je l'avais lu sur un message de son profil Facebook.

Il a semblé très surpris par mes propos et m'a dit que jamais il n'avait souhaité cela. Je lui ai alors rétorqué, très calmement, que pourtant il l'avait bien écrit sur sa page Facebook... Il m'a aussitôt dit que c'était faux puisqu'il ne me connaissait pas.

Je lui ai donc montré son message, que j'avais pris soin d'imprimer et d'emmener avec moi puisque je savais qu'il devait venir, et lui ai demandé s'il reconnaissait le texte. Tout d'abord, il m'a dit que ce n'était pas de lui ; seulement le pseudo étant Cedric Ecm Ffm, il n'a pas pu nier. Il m'a alors répondu qu'il s'agissait bien de lui, mais qu'il avait écrit ça sous le coup de la colère. L'autre homme qui était avec lui m'a alors dit que Cédric était un sanguin et que c'était pour cette raison qu'il s'était emporté lors de la rédaction de son message. Cédric a acquiescé à ces propos. *Pour un soi-disant «maître d'armes», qui plus est pratiquant les arts martiaux, je croyais que le calme et la maîtrise de soi étaient de rigueur ???*

Il m'a alors trouvé tout un tas d'excuses pour justifier ses accusations à l'encontre de Romana TADIOTTO (notre trésorière adjointe) et de moi-même et surtout ses menaces. Il aurait subi des attaques de la part de membres du Forum du Grand Sud en 2010. Je lui ai alors dit que je ne voulais pas entrer dans une telle polémique, puisque la Fédération Française Médiévale et le Forum du Grand Sud sont deux entités différentes et que ce qui s'était dit sur le forum ne pouvait être imputé à la Fédération. Il a voulu jouer sur le fait que des membres de la Fédération étaient également administrateurs du forum du GSM. J'ai coupé court à cette partie de la discussion, en conservant mon calme, en lui demandant s'il pouvait affirmer que moi-même et Romana – puisque c'est à notre rencontre qu'il a proféré ses menaces – étions à l'origine des attaques dont il se plaignait. Il a alors répondu qu'il ne nous connaissait pas, ni l'une, ni l'autre. Je lui ai donc dit que bien qu'il nous ait insultées et menacées l'une et l'autre, nous n'avions jamais intenté quoi que ce soit contre lui.

Ensuite, ne trouvant plus d'arguments sur ce sujet, il a voulu nous accusés de lui avoir fait retirer ses pages Facebook. J'ai reconnu les faits, tout en lui précisant qu'il avait préalablement fait de même avec la nôtre, d'où notre riposte. J'ai également reconnu qu'ils s'agissaient d'agissements

enfantins, mais que nous avons tout simplement agi de la même manière que lui pour nous défendre de ses attaques. Il n'y aucune raison qu'il fasse sa propagande sur Facebook et qu'il nous empêche de nous faire connaître. Puisqu'au vu de la politique de Facebook, nous ne pouvons pas recréer de page si la personne ayant demandé son retrait n'autorise pas sa rediffusion, nous n'avons donc plus créé de page sur Facebook. Lui de son côté, en a recréée une à chaque fois dont nous avons demandé le retrait.

Puis est venue la discussion de sa légitimité à utiliser le nom de Fédération Française Médiévale. Il s'est glorifié d'avoir fait protéger le nom de la Fédération auprès de l'INPI, le 21/01/2011, et d'avoir un document d'huissier de l'INPI prouvant cette légitimité. *C'est à ce moment, que j'ai vraiment compris qu'il ne connaissait rien dans la législation de la propriété industrielle, car seule l'antériorité du dépôt fait foi et il n'existe aucun document d'huissier de l'INPI.* Le seul document qu'il possède est un courrier de dépôt de marque avec le numéro d'enregistrement, sur un papier portant leur cachet en relief en haut à gauche. Nous possédons exactement le même document. Je lui ai tout de même précisé que seule la date de dépôt attestait de l'antériorité de la propriété du nom. Je lui ai donc montré l'original de notre dépôt à la date du 23/12/2010. Il m'a dit que l'INPI avait enregistré sa marque et n'avait soulevé aucune objection. Je lui ai rappelé que l'INPI n'a pas pour vocation de faire des recherches d'antériorité de marque avant un nouveau dépôt, mais que c'était au déposant de faire une recherche sur leur site avant de faire le nécessaire. Dans le cas contraire, il devient contrevenant envers leur réglementation. Il a dit ne pas être au courant de cette procédure ; *comme quoi il ne connaît pas grand-chose... !*

Il m'a alors demandé ce qu'il nous restait à faire vu la situation actuelle ? Je lui ai dit que seule la justice pourrait statuer s'il ne voulait pas faire annuler son enregistrement de marque. Il m'a dit qu'il ne le ferait jamais car il tenait trop à son projet. Je lui ai dit que c'était la même chose pour nous ; et que de plus, nous avions l'antériorité.

Durant toute cette discussion, je suis restée sereine (bien que je bouillais intérieurement – je ne suis pas parfaite non plus –), tandis que lui a dû parfois se ressaisir, car il aurait eu tendance à s'emballer.

Mais tout d'un coup, il s'est radouci pour me faire une proposition. Il m'a demandé s'il serait possible d'envisager une fusion entre nos deux structures, pour n'en faire plus qu'une ???

Quelle n'a pas été ma stupéfaction de ce revirement !!!

Je lui ai répondu que c'était absolument impossible car nous n'avions pas du tout les mêmes objectifs et que chacun de nous tenait trop à ce que nous avons mis en place chacun de notre côté. J'ai ajouté qu'il faudrait certainement qu'un de nous laisse sa place à l'autre et que le «perdant» se soumette aux «règles» de son adversaire ??? Mais qui ? La discussion était donc close concernant sa proposition...

Il m'a alors demandé ce que nous devons faire ??? Je lui ai répondu qu'il n'avait qu'à fédérer et que nous fassions de même de notre côté.

Ils sont donc partis tous les trois... mais son jeune compère est revenu sur ses pas pour me dire qu'il était content que cette discussion ait eue lieu afin de clarifier la situation et d'aplanir les conflits.